

Avis de Soutenance

Madame Fatma BEN BARKA

Sciences du langage - linguistique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Étude contrastive du subjonctif en français parlé à Orléans et de ses éventuels équivalents en arabe tunisien

dirigés par Monsieur LOTFI ABOUDA

Ecole doctorale : Humanités et Langues - H&L

Unité de recherche : LLL - Laboratoire Ligérien de Linguistique

Soutenance prévue le **lundi 07 février 2022** à 14h00

Lieu : Hôtel Dupanloup

Salle : 1

Composition du jury proposé

M. Pierre-Patrick HAILLET	CY Cergy Paris Université	Rapporteur
M. Danh-Thành DO-HURINVILLE	Université de Franche- Comté	Rapporteur
Mme Meriam AZIZI	Institut supérieur des langues de Tunis. Université de Carthage	Examinatrice
M. Driss ABLALI	Université de Lorraine	Examineur
M. Lotfi ABOUDA	Université d'Orléans	Directeur de thèse

Mots-clés : subjonctif, français oral, arabe tunisien, micro-diachronie, syntaxe, sémantique,

Résumé :

Il est d'usage, dans la tradition grammaticale française, d'étudier le subjonctif à partir des données essentiellement écrites. En effet, malgré un nombre considérable de recherches linguistiques, le subjonctif n'a pas bénéficié, à notre connaissance, d'examen fondé sur des données orales situées. Notre travail basé sur l'exploration d'un vaste corpus oral, les Enquêtes sociolinguistiques à Orléans, proposait de rendre compte des emplois du subjonctif tels qu'ils sont effectivement observés dans l'usage réel de la langue et d'examiner son évolution sur le plan diachronique. Ces nouveaux axes d'analyse nous ont permis sans conteste une avancée descriptive, susceptible de faire progresser le débat théorique autour de la diversité de ses contextes syntaxiques et la multiplicité de ses valeurs sémantiques. Ayant la volonté de comprendre l'emploi du subjonctif dans toutes ses dimensions (morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques), nous avons fait le choix de nous lancer dans la recherche de ses éventuels équivalents dans une autre langue, i.e. l'arabe tunisien. Ce volet contrastif nous a offert l'occasion d'appréhender ce phénomène dans deux systèmes linguistiques différents. En ce sens, il ne s'agissait pas de projeter les classes d'une langue sur une autre, mais de forger une base commune de comparaison. Après avoir tenté de vérifier l'évolution des emplois du subjonctif au cours des 40 dernières années, soit l'intervalle qui sépare Eslo1 d'Eslo2 et d'expliquer les paramètres internes et externes responsables d'un possible changement ; nous avons comparé les structures syntaxiques et les critères sémantiques portés par cette unité linguistique en français et en arabe tunisien. Nos analyses s'appuyaient principalement sur les théories de la dépendance et de l'analyse distributionnelle. Notre travail a essayé autant que possible de fournir une description complète de l'emploi du subjonctif, en tenant compte non seulement des facteurs linguistiques ; mais aussi extralinguistiques.